actualisation document : 09/2026

Programme de formation

Ofas Formation
Des professionnels à votre service

CCP 1 (Certificat de Compétences Professionnelles) Entretenir le logement et le linge d'un particulier

Du TP ADVF (Titre Professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles)

ofasformation@gmail.com

Standard 05 46 07 24 61
Coordinatrice 07 56 41 54 01

http://ofas-formation.fr/
N° de Formation Continue : 54 17 01824 17 *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état*

Certificat de Compétences Professionnelles
Entretenir le logement et le linge d'un particulier
du Titre Professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF)

Niveau 3 – équivalent CAP/BEP – Bloc de compétence RNCP37715BC01 de la fiche n° RNCP37715
Date de publication de la fiche : 11/07/2023 ; Date de début des parcours certifiants : 05/07/2023
Date d'échéance de l'enregistrement : 05/07/2028

Public

Tout public

Responsable Pédagogique

Formatrices médico-sociale de NIV 5 & 6

Validation & sanction

- ✓ Titre professionnel d'Assistant(e) De Vie aux Familles délivré par le ministère du travail du plein emploi et de l'insertion
- ✓ Certification (valable 24 mois) de Sauveteur Secouriste du Travail (SST). Pour la certification SST nous faisons appel à un sous-traitant habilité.

Parcours de formation pouvant être adapté selon les acquis du bénéficiaire. Lien pour consultation des équivalences :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37715/
Il est possible de valider un, deux ou trois CCP. La totalité du Titre est validé lorsque sont obtenus les 3 CCP, l'entretien final et le certificat de SST ou d'APS-ASD.

S'il y a validation partielle (un CCP validé ou 2), le ou les autres CCP ainsi que l'entretien final devra être validé dans un délai d'un an maximum après la date d'échéance de l'enregistrement pour obtenir le Titre professionnel.



Nous consulter ou Cf. page tarification de notre catalogue



Surgères



Sessions : calendrier 2026 en cours d'élaboration
- **Formation complète : 9 semaines ; soit 315h + 3 semaines de stages**
- **Formation pour personne justifiant d'une expérience professionnelle : 84h ; soit 12 jours – 2 jours par semaine, hors vacances scolaire**
- **Personne ayant déjà eu une première présentation à l'examen du TP ADVF l'année précédente : 35h**



Délais d'accès maximun
7 mois

Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Indicateur de résultat

2023 Sur la version antérieur - n° fiche RNCP35506 – n° bloc RNCP35506BC01 - Entretenir le logement et le linge d'un particulier

Période de réf.	2023	2024	2025
Nbre de formation dispensées	2	0	0
Effectif	4		
% Retour enquêtes	50		
% Satisfaction :			
Très bien	50		
Bien	50		
% Résultat certification :			
Réussite	100		
% Retour à l'emploi à :			
A 6 mois	100		
En rapport avec la formation	100		
Sur % retour d'enquête	*100*		
12 mois	100		
En rapport avec la formation	100		
Sur % retour d'enquête	*100*		

Méthodologie de nos indicateurs avec le QR-code ou sur http://ofas-formation.fr/

Suite de parcours possible une fois le Titre professionnel validé

- ☑ DE AES : Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social - https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36004/
- ☑ TP ASMS : Titre Professionnel Agent de Service Médico-Social - https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41365/
- ☑ DE AS : Diplôme d'Etat Aide-Soignant - https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40692/
- ☑ DE TISF: Diplôme d'Etat Technicien de l'intervention Sociale et Familiale - https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39680/



Objectifs

Entretenir le logement et le linge d'un particulier

Programme – Blocs de compétences

➢ **CCP 1** (Certificat de Compétences Professionnelles)

Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

Méthodes mobilisées

➢ Modalités : présentiel, temps complet

➢ Moyen et outils :
- Apports théoriques à partir de divers supports (écrit, vidéo, recherche internet, applications, …)
- Corrections d'évaluations formatives et dossier professionnel à distance si besoin
- Etudes de cas
- Ateliers sur un plateau technique équipé sur le lieu de formation.

➢ Modalités d'évaluations en cours de formation :
- Evaluations de mises en situations professionnelles en cours de formation
- Des évaluations écrites formatives en cours de formation
- 1 Examen blanc (plus si nécessaire) en mise en situation professionnelle pour préparer la certification

➢ Modalités d'une session d'examen pour l'obtention du CCP
- Mise en situation professionnelle (tirage au sort d'un scénario) – Le candidat assure une intervention auprès d'un particulier - Le rôle de la personne aidée est tenue par un membre du jury et observé par le second jury (constituer de 2 jurés habilités) - Durée 0h45
- Entretien technique – Il a lieu à l'issue de la mise en situation. Il comporte une première partie ou le candidat commente son intervention et la seconde, le jury questionne le candidat sur son intervention - Durée 0h15
 - Pour les candidats se présentant au dernier CCP pour l'obtention de la totalité du Titre Professionnel ADVF : Entretien final destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre – Durée 0h15
- Dossier professionnel du candidat
- Résultats des évaluations passées en cours de formation (cette rubrique ne concerne pas les candidats par VAE)

Pré-requis

Maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calculs

* Pour les Personnes justifiant une première présentation à l'examen du TP ADVF l'année précédente :
- Son certificat d'SST et/ou APS-ASD en cours de validité
- Son Dossier Professionnel
- Son livret d'évaluation (anciennement ECF – Evaluation en Cours de Formation)
- Le(s) livret(s) de certification